



FORMATION

Les clés pour entreprendre durablement

42 heures pour construire son projet engagé

> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Identifier les étapes d'un projet entrepreneurial et ses enjeux sociétaux,
- Construire un projet cohérent avec le marché,
- Identifier les opportunités, contraintes, et partenaires du projet,
- Positionner un projet ESS sur le marché,
- Comprendre les stratégies juridiques, fiscales, environnementales et sociales. Focus sur les spécialités liées à l'ESS.
- Synthétiser les éléments clés du projet sociétal dans un dossier structuré.

> COMPÉTENCES VISÉES

- Réaliser une veille dans le champ de l'ESS,
- Analyser l'éco-système territorial et le fonctionnement du projet d'entreprise,
- Caractériser et piloter les orientations et la stratégie du projet d'entreprise ESS, et intégrer le cadre juridique et fiscal,
- Évaluer l'utilité sociale de son projet d'entreprise et son appartenance supposée à l'ESS,
- Développer une logique de coopération sur le territoire.

> LES PLUS DE LA FORMATION

- Présentation de votre projet devant des professionnels de l'accompagnement et de l'ESS
- Clarification et structuration de votre projet.
- Possibilité de vous orienter pour la suite de la création.

> FORMATION CERTIFIANTE

La formation vise l'obtention du Bloc de compétences :
RNCP38126BC01

- Élaborer la stratégie de l'entreprise dans le respect des principes et valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Ce bloc est constitutif de la Certification "Entrepreneur de l'Économie Sociale et Solidaire" inscrite au RNCP n°38126 de niveau 7, portée et administrée par l'IRUP à Saint-Etienne (42)

LIEU

Innovales
14 rue des Vanneaux
74800 Saint-Pierre-en-Faucigny

PUBLIC

Tout public souhaitant entreprendre :
porteur de projet, réorientation professionnelle, futur entrepreneur.

PRÉREQUIS

Avoir un projet entrepreneurial en tête
Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification de niveau 5

DATES & DURÉE

42h de formation entre le 16 septembre et le 3 novembre 2026

INTERVENANT(S)

La formation est animée par des intervenants professionnels issus du secteur de l'ESS et de la formation

TARIFS PAR PERSONNE

1790€ par personne pour l'ensemble du parcours.

Prise en charge CPF possible

**Tarifs nets de taxes : IRUP est exonéré de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).*

Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.

> PROGRAMME

- Module 1 : Les capacités, posture et valeurs d'un dirigeant en ESS
- Module 2 : Les étapes du projet entrepreneurial et identification des enjeux sociétaux
- Module 3 : Construire un projet ESS cohérent avec le marché, stratégie marketing et commerciale
- Module 4 : Stratégies juridiques, fiscales et sociales adaptées à l'ESS
- Module 5 : Stratégie financière et indicateurs de pilotage dans l'ESS
- Module 6 : Finalisation du dossier de présentation
- Module 7 : Présentation finale devant des professionnels et débrief

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des apports théoriques
- De nombreuses études de cas
- Des travaux de groupe pour avancer sur votre projet
- Des retours d'expériences nombreux
- Une évaluation par des professionnels

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis : écrit individuel réflexif sur la stratégie d'une entreprise de l'ESS issu d'une situation professionnelle

> SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction
- Bilan de fin de formation



Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié QUALIOPI, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité :
CRESS AURA : 84 63 04892 63
IRUP : 82 42 00947 58

CONTACT POUR PLUS D'INFORMATIONS

Marion Di Cecco
mdicecco@cress-aura.org

Prise de contact



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).

Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand – siège social
41 rue de Blanzat
63100 Clermont-Ferrand

Site de Lyon – siège administratif
11 rue Auguste Lacroix
69003 Lyon

04 78 09 11 97 – info@cress-aura.org – www.cress-aura.org

Association Loi 1901 – SIRET 331 408 039 00062

